



DIAGNOSTIC AGRICOLE DE MORNANT

Dernière modification : 9 mars 2026

chambres-agriculture.fr



Objectifs du diagnostic

- Veiller à la prise en compte des **enjeux agricoles** lors de la révision du PLU
- Rendre compte des **dynamiques agricoles locales** afin de les préserver et de les renforcer
- Veiller à la préservation du **foncier** agricole
- Veiller à la préservation de la **qualité de l'agriculture** locale et de ses paysages



➤ Méthodologie en 2 étapes

3 mois

▪ **ETAPE 1 : ETAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE**

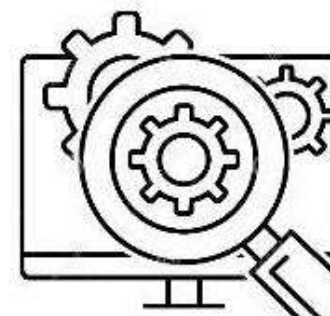
- Une approche bibliographique et cartographique
- Une réunion intermédiaire pour partager les premières données, les points de questionnements qui seront abordés plus spécifiquement avec les exploitants agricoles lors de l'étape 2.

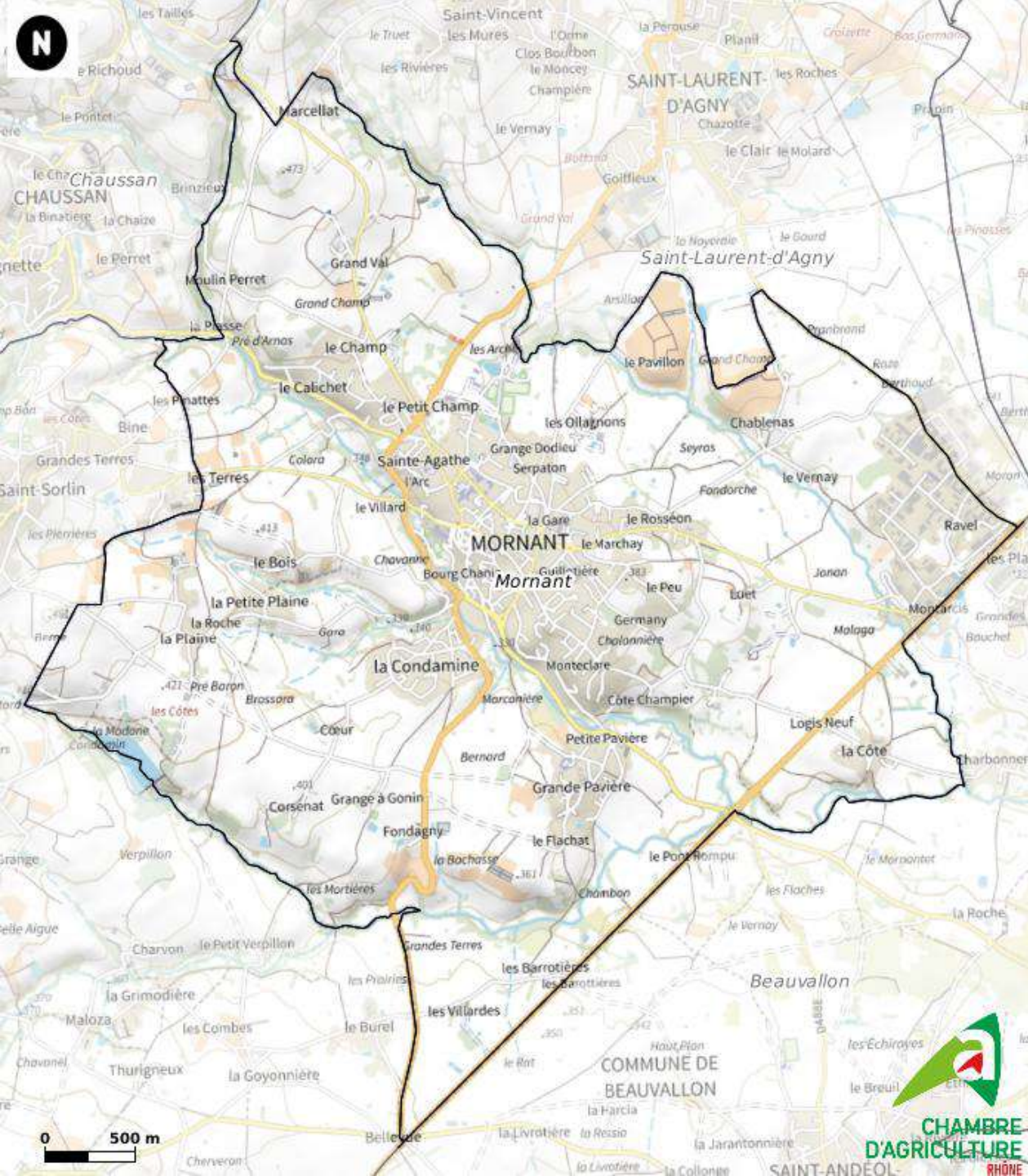
2

6 mois

▪ **ETAPE 2 : ENTRETIENS AVEC LES EXPLOITANTS AGRICOLES SUR TERRITOIRE D'ÉTUDE**

- Une approche qualitative, concrète, issue du terrain
- Restitution de l'analyse pour phase N°2





Contexte

- 6261 habitants en 2022 pour 1585 hectares de surface
- Population agricole = 0,3% de la population (20 agriculteurs résidant à Mornant)

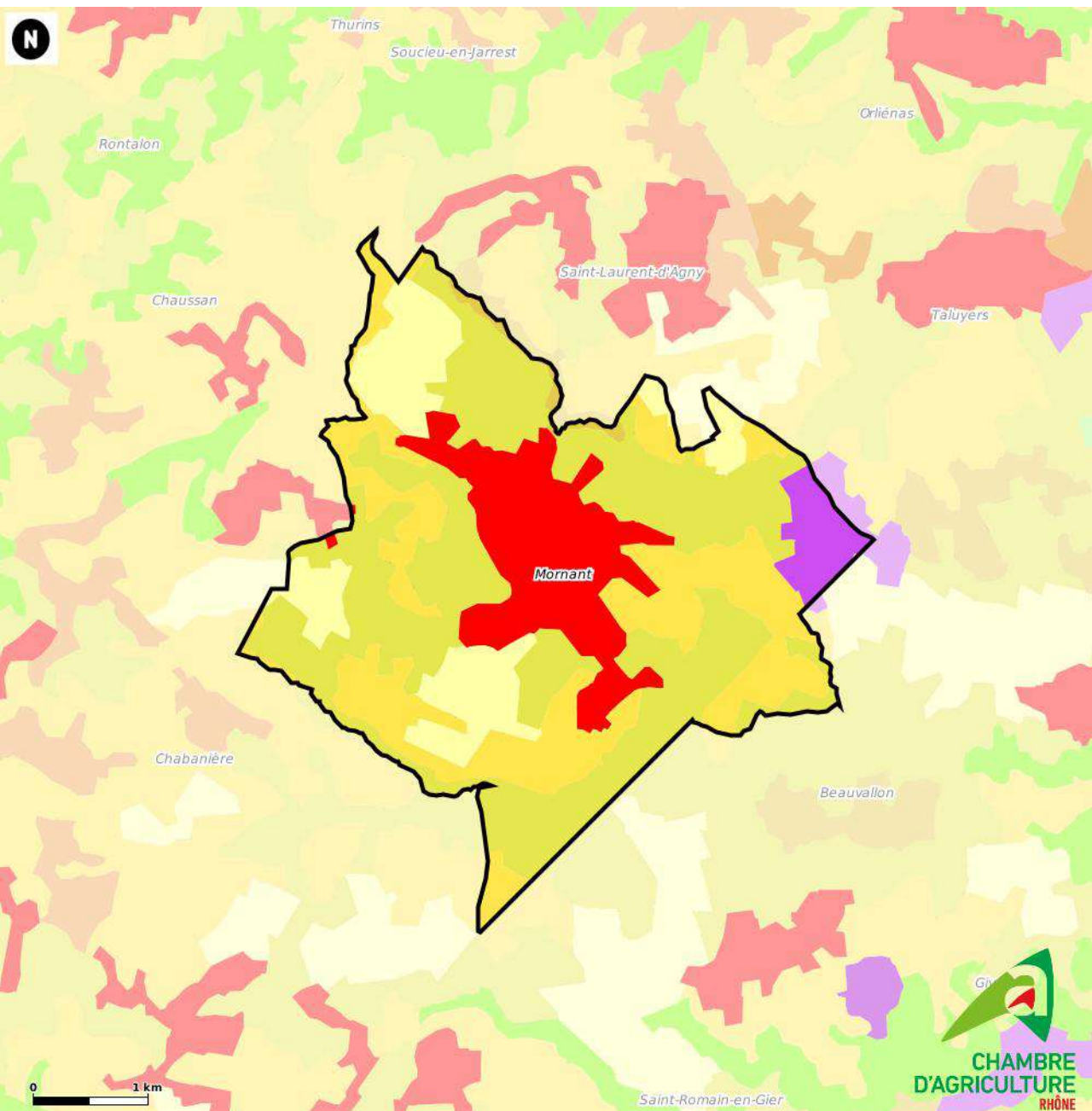
Source : INSEE

- Surface Agricole Utile : 839 ha* (*source : RGA*), soit **53%** de la surface communale
- A titre de comparaison, à l'échelle du Rhône la surface agricole utile occupe **42%** du territoire, et **47,3%** à l'échelle du Syndicat de l'Ouest Lyonnais

3

*La SAU indiquée est calculée à partir de plusieurs sources (Agreste, déclarations PAC, MSA, Corine Land Cover..).

Comment prendre en compte les enjeux agricoles dans un territoire périurbain comme celui de Mornant?



Une petite ville à forte dominante agricole

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
 Reçu en préfecture le 03/07/2026
 Publié le 03/07/2026
 ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU

Berser Levraut

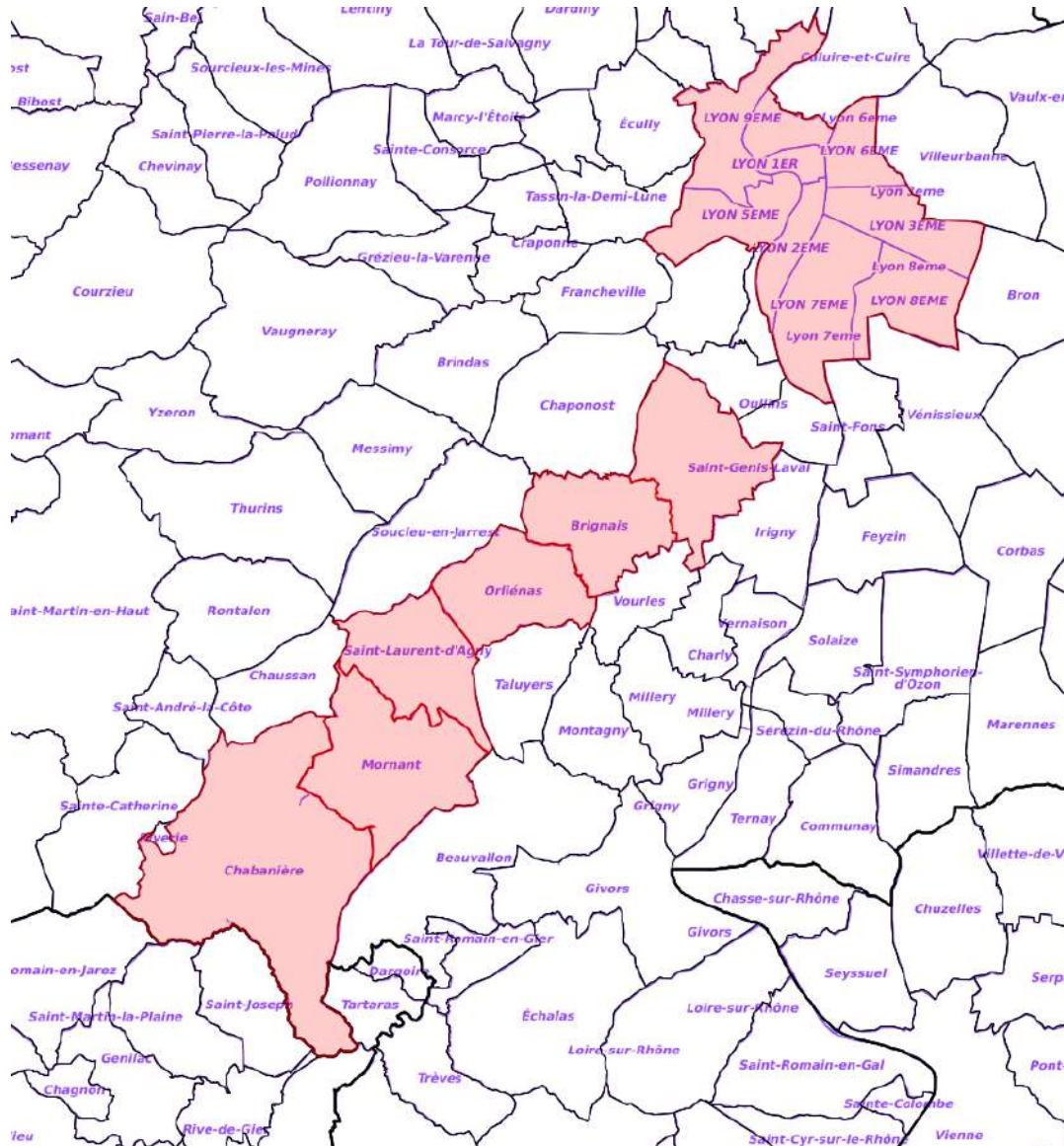
- Tissu urbain discontinu
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Terres arables hors périmètre d'irrigation
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

4

>> L'agriculture mornantaise est une **agriculture péri-urbaine** :

- À proximité de la ville : avantages/inconvénients
- En lien direct avec la ville ? (circuits courts, agri-tourisme...)

Caractéristiques agricoles de Mornant



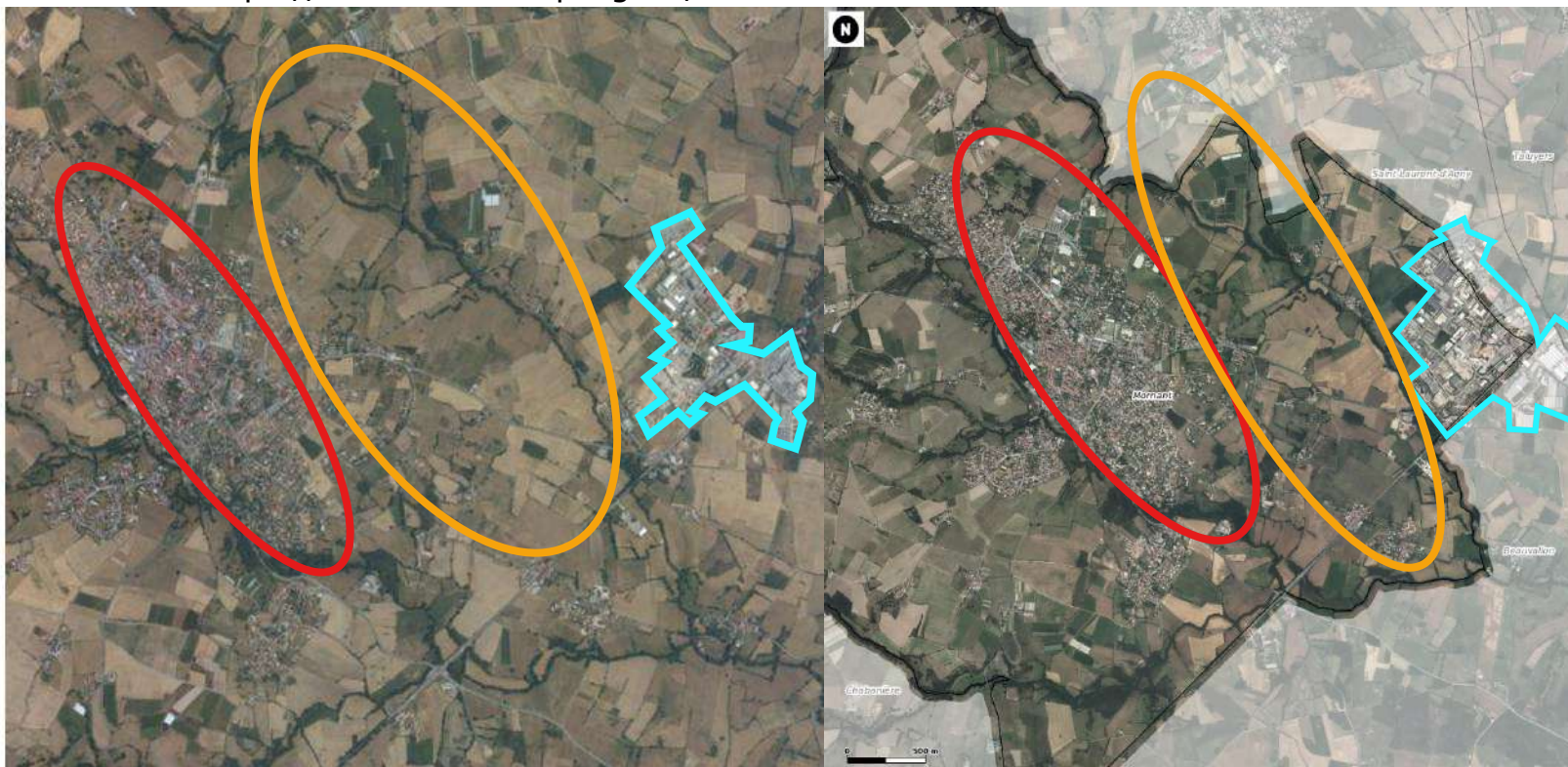
Commune	SAU	%SAU
Chabanière	1940	56%
Mornant	839	53%
Saint-Laurent d'Agnay	429	40%
Brignais	348	33%
St Genis Laval	242	24%
Lyon	303	24%
France	15	0%
	26 880 582	49%

5

- Commune située à la frontière entre territoires urbains et territoires ruraux

Evolution de l'urbanisation ces 20 dernières années

Source : <https://remonterletemps.ign.fr/>



2000-2005

2025

-  Centre urbain de Mornant
-  Zone d'activités des Platières
-  Zone naturelle et agricole

Un territoire agricole qui a subi des pressions foncières.

Cependant, cette artificialisation des sols a fortement diminué ces dernières années...

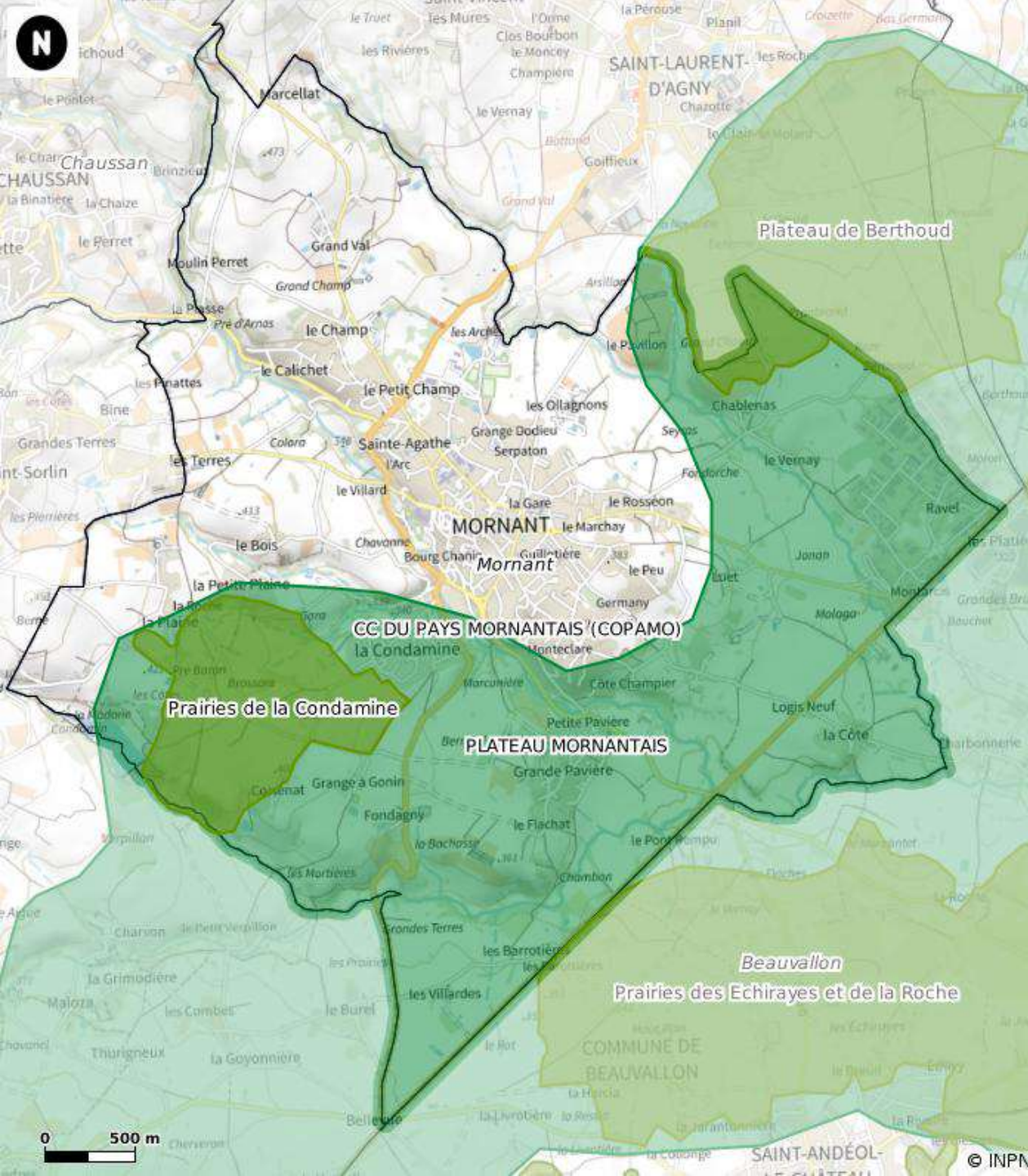
Zoom sur la partie **Centre-Est** de Mornant, où se situent son **centre urbain** et la **zone d'activités des Platières**

Un **centre urbain** et une **zone industrielle** qui se sont agrandis ces 20 dernières années, impactant des surfaces naturelles et agricoles

Impact de l'agrandissement de la ZAC des Platières

A noter que le centre urbain et la zone d'activités jouxtent des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 :

- Prairies de la Condamine à l'ouest
- Plateau de Berthoud à l'est



4 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU

ZNIEFF de type 1

ZNIEFF de type 2

- 4 ZNIEFF concernent la ville de Mornant :
 - 3 de **type I** : le plateau de Berthoud, les prairies de la Condamine, les prairies des Echirayes et de la Roche, constituant des réservoirs de biodiversité
 - 1 de **type II** : le plateau Mornantais, dont la qualité des écosystèmes est à préserver.

Cela concerne environ la moitié du territoire de Mornant, conférant à la commune des paysages, des écosystèmes et une biodiversité à préserver.



Périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP)

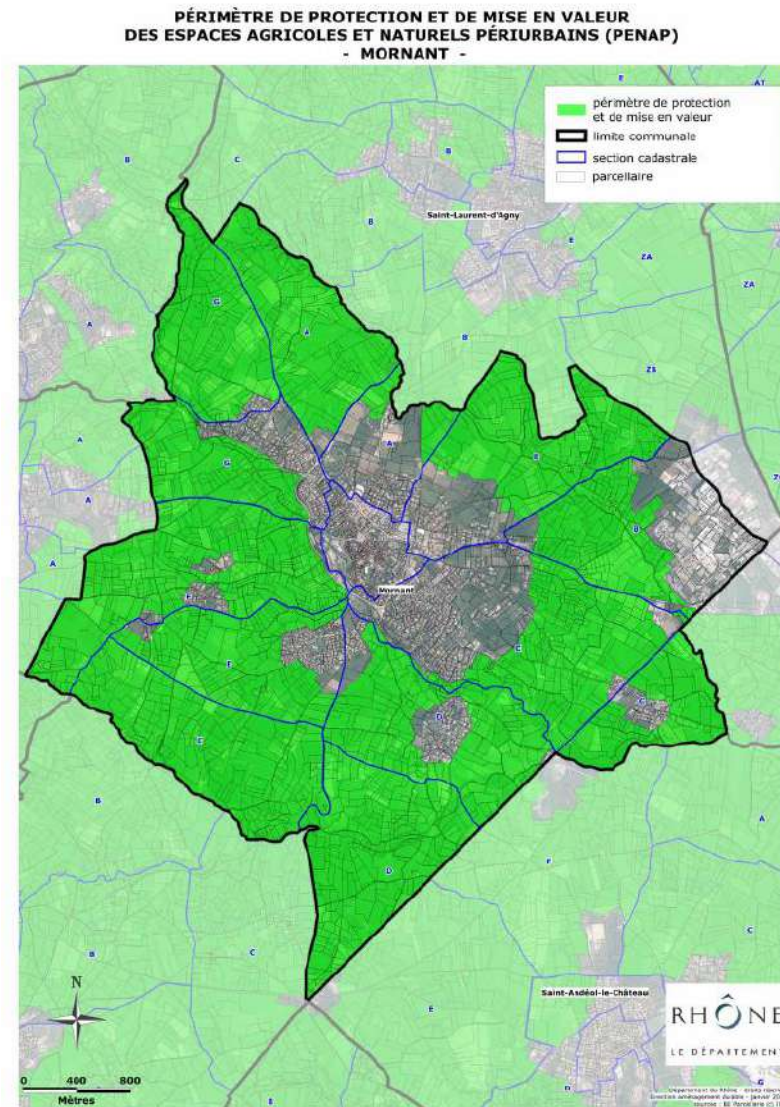
Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU

La plupart des surfaces agricoles de Mornant sont concernées par un PENAP, dont le périmètre a été défini en 2014.

Pour rappel, les terrains concernés ne peuvent être intégrés à une zone urbaine ou à urbaniser du PLU.

Le PENAP du Rhône incite les communes à :

- Préserver le foncier agricole
- Encourager et faciliter la transmission et la reprise des exploitations, dans un contexte de vieillissement de la population agricole
- Accompagner le développement des circuits courts
- Soutenir le développement économique des fermes, notamment via la diversification des activités
- Maintenir les continuités écologiques du territoire
- Sensibiliser le public aux pratiques agricoles pour favoriser une bonne cohabitation ville/agriculture

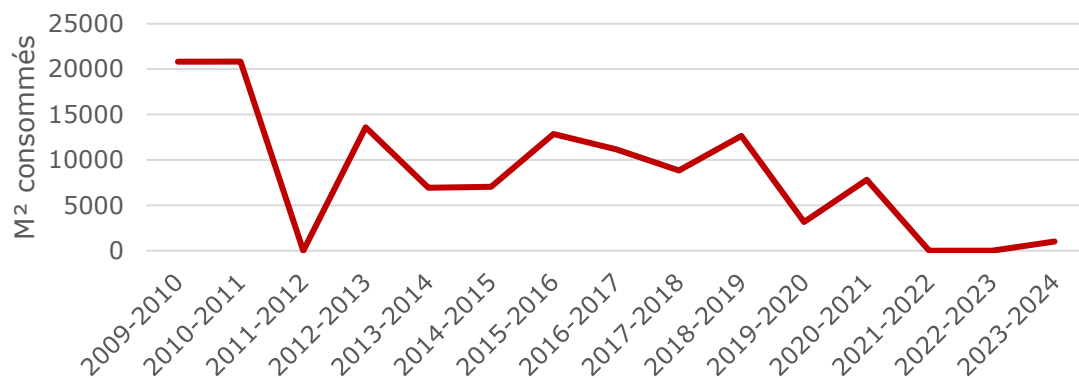




Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à Mornant (ENAF)

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU

Evolution de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à Mornant entre 2009 et 2024



Source : CEREMA, 2024

Mornant a perdu **12,8 Ha** d'espaces naturels, agricoles et forestiers depuis 2009, **soit 0,8% de sa superficie**.

Pour la même période :

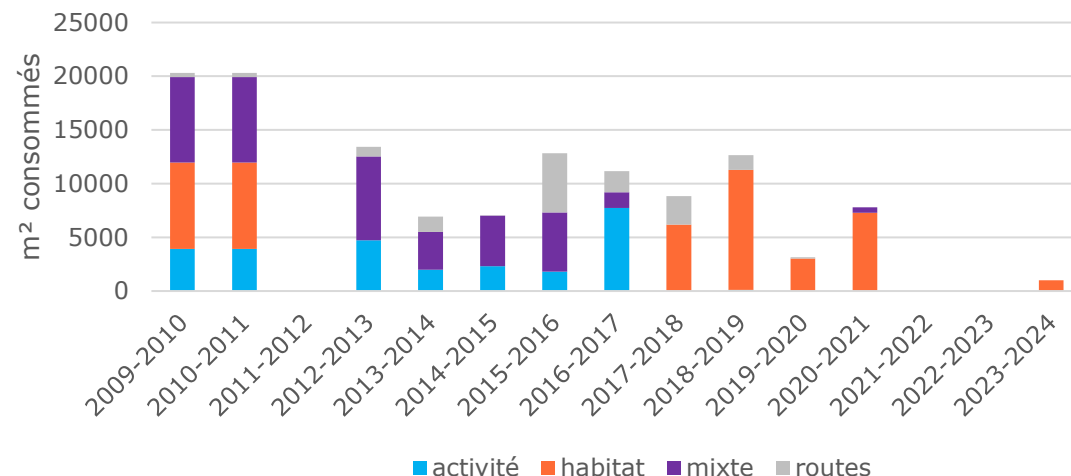
-Au niveau national, la France a perdu **0,6%** de ses ENAF.

-Au niveau local, la COPAMO a perdu **1,06%** de ses ENAF.

Soit une consommation d'espaces supérieure à la moyenne française mais inférieure à celle de la COPAMO.

Une urbanisation en baisse est observée depuis 2020.

Espaces consommés en fonction du type d'urbanisation sur la commune de Mornant entre 2009 et 2024



A Mornant, la tendance est à la baisse de la consommation des ENAF, particulièrement depuis 2022. Les principaux secteurs consommateurs d'ENAF sont les zones d'activité et d'habitat.

*La loi Climat et Résilience définit la consommation d'espaces comme "la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné". **Il s'agit donc de la conversion d'espaces naturels, agricoles ou forestiers en espaces urbanisés.***

Une consommation foncière encadrée par le SCOT

- ❑ **Schéma de Cohérence Territorial de l’Ouest Lyonnais (SCOT)** *(arrêté en 2025, approbation prévue 2026)*

 - Commune avec fort potentiel d’optimisation ➔ 45% des logements à produire 2021-2031 en optimisation;
 - Consommation maximale d’ENAF entre 2021-2031 de 4,3 ha *(sans compter les ouvrages à envergure régionale, par exemple la Zone Economique des Platières)*.

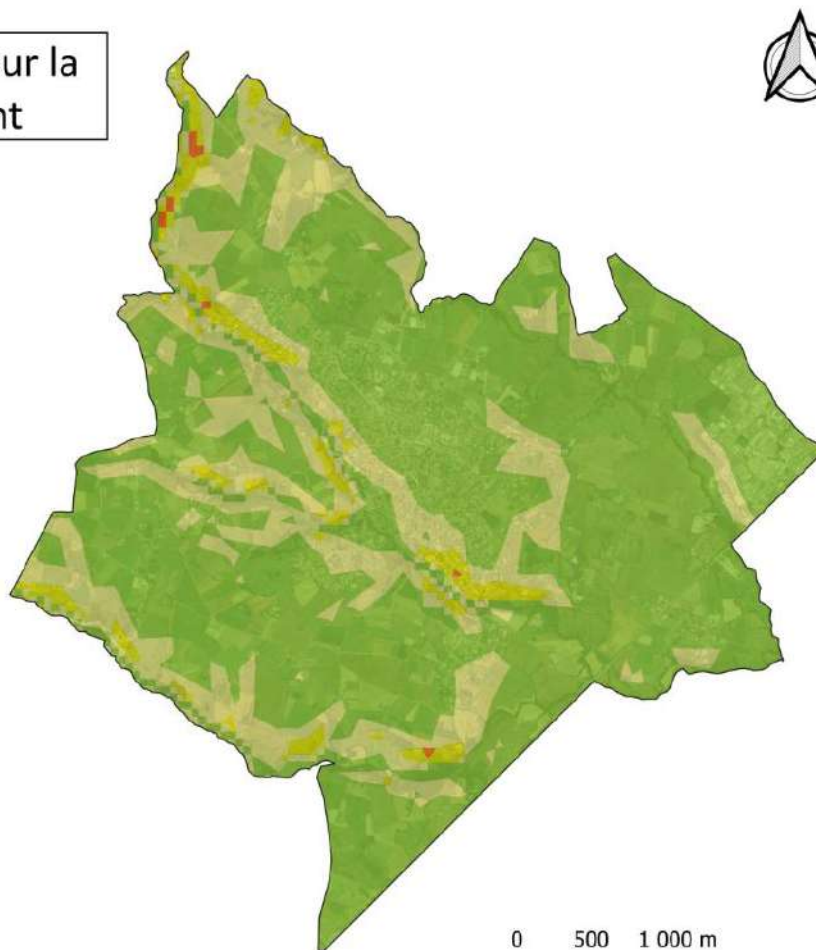
	Accroissement population 2021-2041 (application croissance 1%)	Nb TOTAL logements ¹⁷ à créer SCOT (2021-2041)	Nb de logement à créer 2021- 2031 (application 1% de croissance annuel + 50% point mort)	% mini en optimisation de l'enveloppe urbaine	Densité moyenne 2031 en extension ou dents creuses de + de 2500m2 (logt/ha)	Enveloppe foncière résidentielle MAXI 2021-2031	Nb de logement à créer 2031- 2041 (application 1% de croissance annuel + 50% point mort)	% mini en optimisation de l'enveloppe urbaine OU VIA RENATURATION	Densité moyenne 2041 en extension ou dents creuses de + de 2500m2 (logt/ha)	Enveloppe foncière résidentielle MAXI 2031-2041
Mornant	1 381	967	468	45%	60	4,3	499	70%	70	2,1

Note : Un SCOT avec un encadrement précis de l’enveloppe foncière dont disposent les communes.
 ➔La limitation de l’étalement urbain préserve le foncier agricole.

Le relief à Mornant

Pourcentage de pentes sur la
commune de Mornant

Pentes



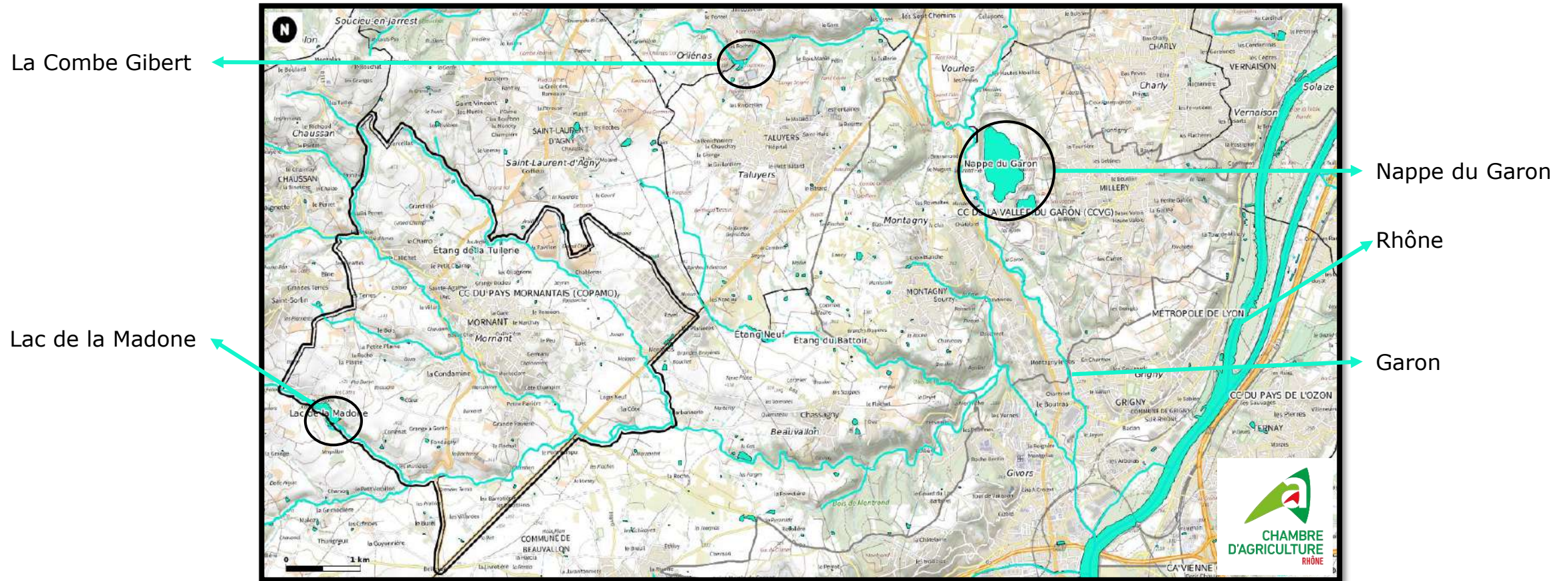
- La commune de Mornant se situe au cœur d'un vaste plateau situé à environ 370 mètres d'altitude.
- Les pentes sont faibles (entre 0 et 5%), mis à part au niveau des cours d'eau où les pentes sont naturellement plus prononcées.

11

Plateau -> impacts liés à l'érosion en théorie limités

Activité agricole facilitée

Le Rhône comme principale source pour l'irrigation



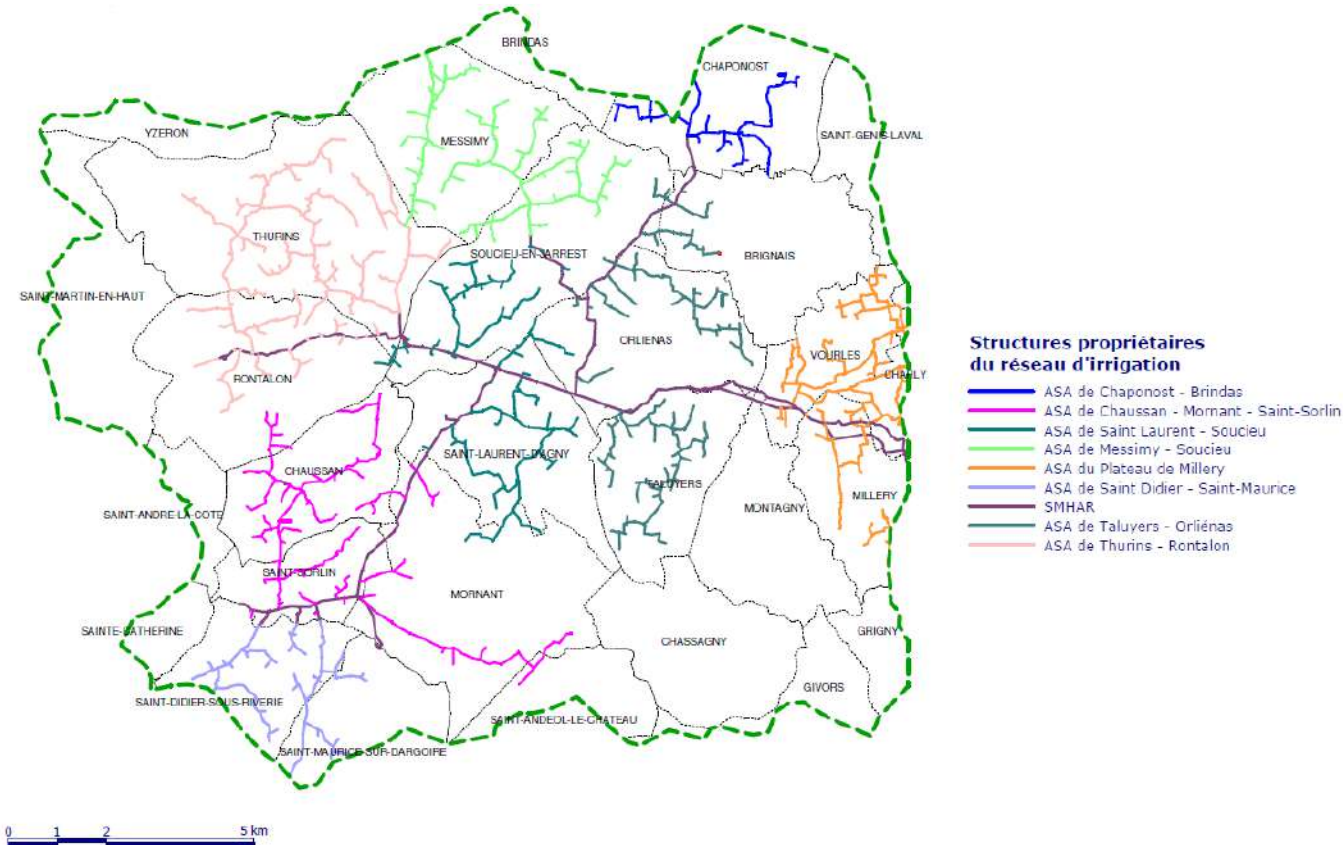
12

La commune de Mornant est alimentée en eau potable via la **nappe du Garon**, elle-même alimentée par le Garon et ses affluents. L'eau d'irrigation collective provient du **réseau du SMHAR**, dont l'eau est pompée dans le **Rhône**. Pour les exploitations non desservies par le réseau, l'eau d'irrigation est pompée dans les retenues collinaires du **lac de la Combe Gibert** et de l'**étang de la Madone** (eau du Rhône + eau de pluie) et redistribuée sur les productions irriguées.

Source : PRGE bassin versant du Garon 2016/2021



Irrigation : ASA de Chaussan – Mornant – Saint-Sorlin



La commune de Mornant est desservie par l'ASA (Association syndicale autorisée) de Chaussan – Mornant – Saint-Sorlin

➤ **Premier réseau d'irrigation à avoir été mis en place dans l'agglomération lyonnaise par le SMHAR (Syndicat Mixte Hydraulique Agricole du Rhône) au début des années 70.**

Cultures irriguées sur le bassin versant du Garon :

- Cultures fruitières
- Cultures maraîchères
- Cultures fourragères

➤ **L'irrigation permet de diversifier les cultures présentes sur le territoire et de sécuriser les récoltes + autonomie alimentaire éleveurs**

> **Zone nord-est non desservie par réseau d'irrigation collectif > majorité prairies**

Réseau d'irrigation du SMHAR sur le bassin versant du Garon



Climat et pédologie : des conditions favorables à la diversité des cultures

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

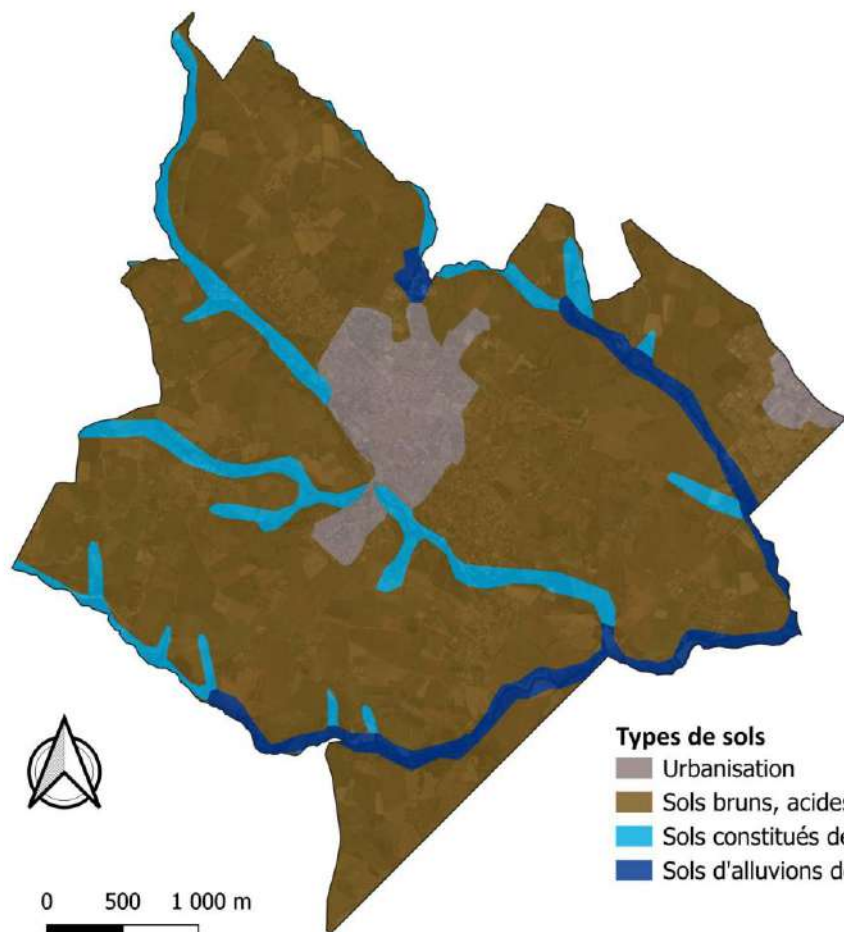
Publié le 03/07/2026

ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU

Berser
Levrault



Type de sols sur la commune
de Mornant



Types de sols

Urbanisation

Sols bruns, acides, sableux ou limoneux, sur pentes

Sols constitués de colluvions (issus de l'érosion) en bas de pente ou talweg

Sols d'alluvions des vallées

■ Situation géographique

La commune de Mornant, située au sud-ouest du département du Rhône bénéficie d'un climat tempéré avec des hivers plutôt secs. Elle se situe au cœur du plateau mornantais, reconnu pour ses qualités paysagères et naturelles.

■ Sol

Sol à dominante **sablo-limoneuse**, caractérisé par sa faible capacité de rétention en eau et sa bonne capacité de drainage. De ce fait, des risques de sécheresse du sol peuvent exister.

➤ Si ce type de sol est **adapté à tout type de culture**, que ce soit la culture des céréales (blé, avoine, orge, maïs...), la culture maraîchère, la culture de plantes fourragères (luzerne, trèfle) ou encore d'arbres fruitiers, la diversité des cultures dépend également de **l'accès à l'irrigation**.

Politiques publiques locales

Politique agricole de la COPAMO :

a) Accompagnement des **agriculteurs**, avec l'objectif de faciliter l'installation et la transmission d'exploitations agricoles sur son territoire
-> ex. convention en cours avec la CA69 sur mise en place d'un tutorat

b) Accompagnement des agriculteurs dans **l'adaptation au changement climatique** (financement de la plantation de haies, aide à la diversification des activités de l'exploitation...).

Source : <https://www.cc-paysmornantais.fr/62-entreprendre/agriculture/developper-ou-diversifier-son-exploitation.html>



Politique agricole du SOL :

❑ **SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'OUEST LYONNAIS (SCOT)**

Soutien et développement d'une agriculture performante, qualitative et durable, à l'émergence de projets de nature à diversifier l'activité agricole

- Développement circuits alimentaires de proximité,
- Promouvoir la notion de proximité dans la production, la transformation et la vente,
- Promouvoir les systèmes agricoles collectifs (ateliers de transformation, stations de lavage, équipements de séchage de luzerne, réseau irrigation...)

- **Projet Alimentaire Territorial du SOL**, visant notamment à favoriser la **transmission des exploitations agricoles**, préserver le **foncier agricole**, favoriser la **transition agro-écologique** du territoire, les circuits courts, et une alimentation de qualité accessible.

Source : <https://france-pat.fr/pat/pait-de-louest-lyonnais/>

Propositions d'outils l'échelle des PLU

- ⇒ préservation du foncier agricole
- ⇒ limitation du mitage urbain
- ⇒ le classement des terres agricoles en zone agricole
- ⇒ L'ajout du périmètre de réciprocité des bâtiments d'élevage
- ⇒ permettre de nouvelles installations d'exploitation



Politiques publiques locales

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU

Berser
Levrault

Politique agricole du Rhône :

a) PAT « Rhône + ALIM, cultivons notre alimentation » décliné à l'échelle du SOL

b) **Regroupements parcellaires** facilités avec le financement des frais engendrés par les ECIR (Echanges et Cessions d'Immeubles Ruraux)

c) Lancement d'un appel à projet « irrigation durable » afin de protéger la ressource en eau du département

d) PENAP

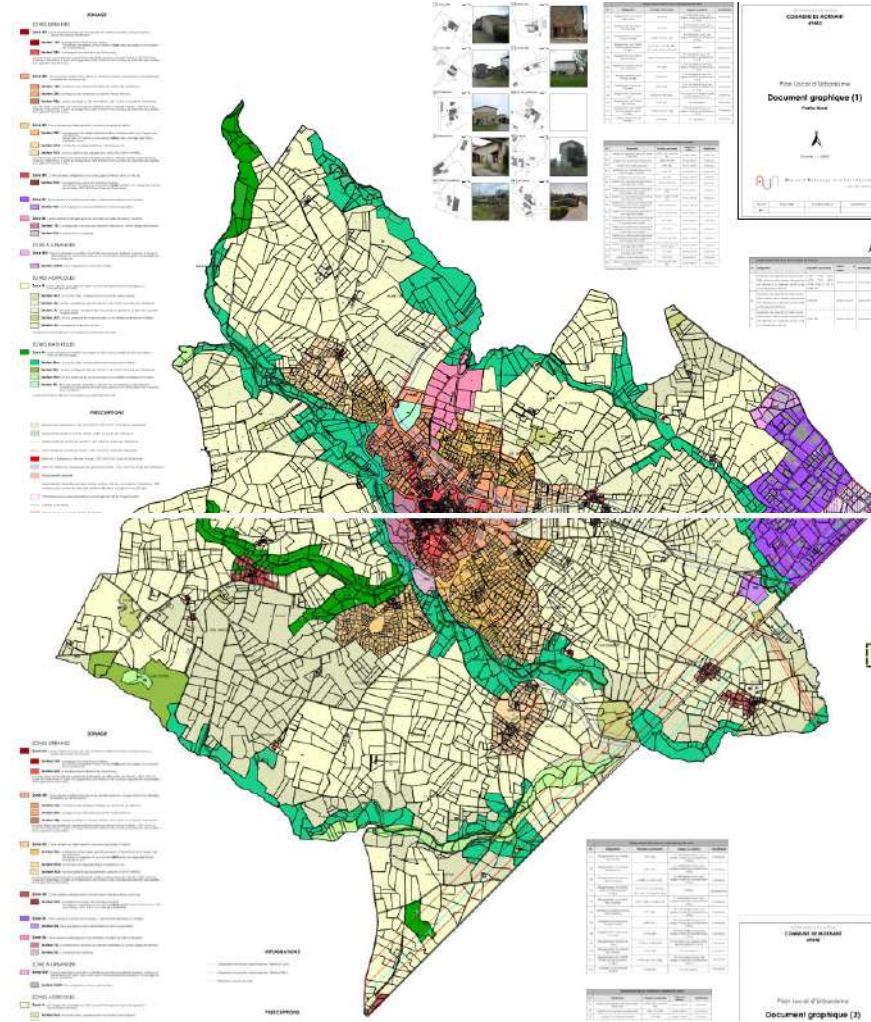
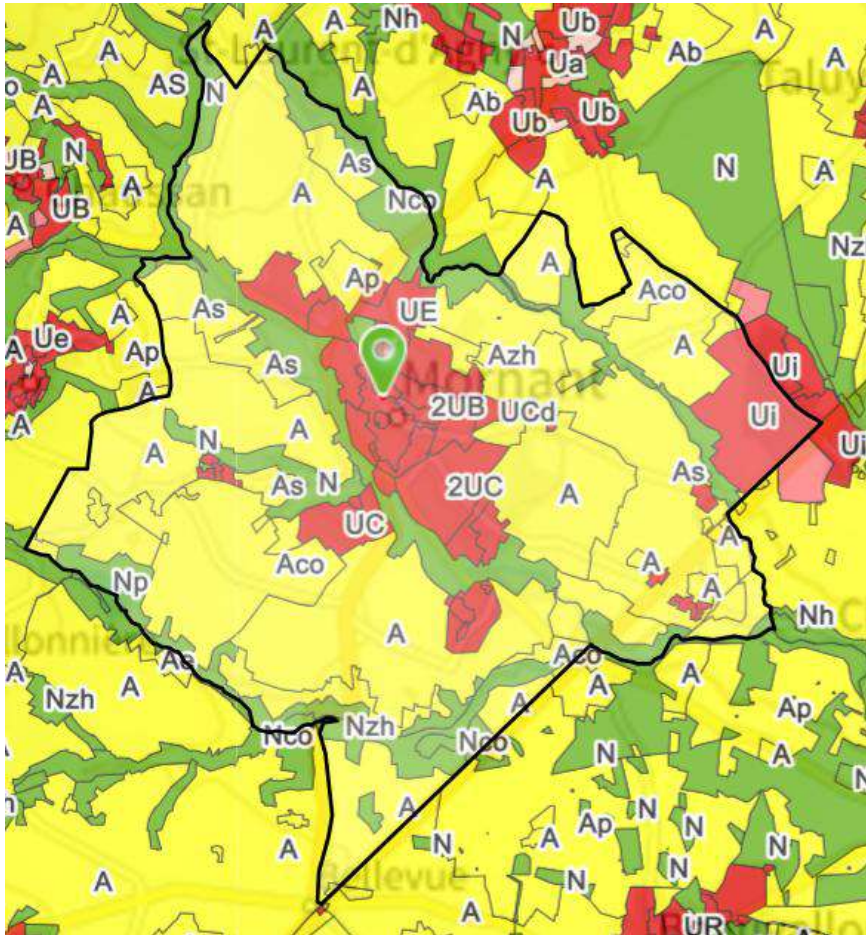
Source : https://www.rhone.fr/jcms/tl1_5564/fr/strategie-territoriale-agriculture-ruralite-et-environnement

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



Zoom sur le PLU de Mornant et sa zone agricole

❑ PLU approuvé 21 mars 2016



ZONES AGRICOLES

- Zone A** : Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres.
 - Secteur Aco** : Inconstructible, correspondant aux trames verte et bleue.
 - Secteur Ap** : secteur protégé au titre de l'article L.123-1-5-II 2° du Code de l'Urbanisme.
 - Secteur As** : inconstructible, correspondant aux secteurs à préserver au titre des coupures d'urbanisation.
 - Secteur Azh** : lié à la présence de zones humides, où les déblais remblais sont interdits.
 - Secteur Aa** : correspond au secteur du Peu.
- Les secteurs indicés A45 sont concernés par le périmètre de l'A45.

Zoom sur le règlement des zonages agricoles

❑ Le zonage A et les sous zonages

- Aco inconstructible, correspondant aux trames verte et bleue
- Ap protégé au titre de l'article L123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme
- As inconstructible, correspondant aux secteurs à préserver au titre des coupures d'urbanisation
- Aa, inconstructible correspondant à la zone du Peu
- Ah, abritant des activités artisanales existantes et notamment à Bellevue et en continuité de la zone de la Platière. Il s'agit de STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limitée)
- Azh lié à la présence de zones humides, où les déblais remblais sont interdits.

❑ Sont autorisés en zone A, excepté Azh:

- a) Les **affouillements et exhaussements de sol** dans la mesure où ils sont nécessaires à des constructions ou à des aménagements compatibles avec le caractère de la zone.
- b) Les **ouvrages techniques nécessaires au fonctionnement des services publics ou d'intérêt collectif**, sous réserve qu'ils soient compatibles avec la vocation de la zone.

❑ Sous réserve d'être situés en zone A à l'exception des secteurs Ap, Aco, As, Azh et Aa :

Les constructions neuves et les travaux sur constructions à usage agricole, d'habitation, les piscines et annexes, le changement de destination, les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

❑ Sous réserve d'être situés dans les secteurs As Aco et Aa:

Travaux des constructions existantes (réfection, extension, annexe) et le changement de destination.

❑ Sous réserve d'être situés dans les secteurs Ah:

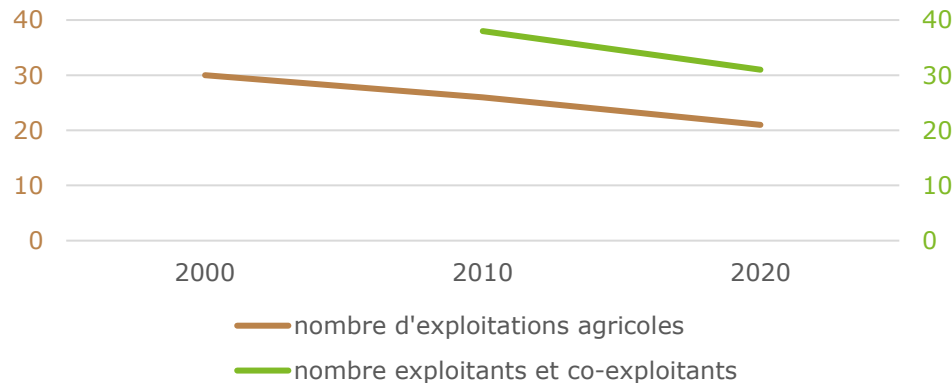
Aménagement et extension des constructions existantes (usage artisanal).

Note : Une zone agricole accompagnée de 5 sous (+1 STECAL) :
→ difficultés de lecture et de compréhension du document,
→ Restrictions constructions pour l'activité agricole (développement exploitations et installations nouveaux exploitants).

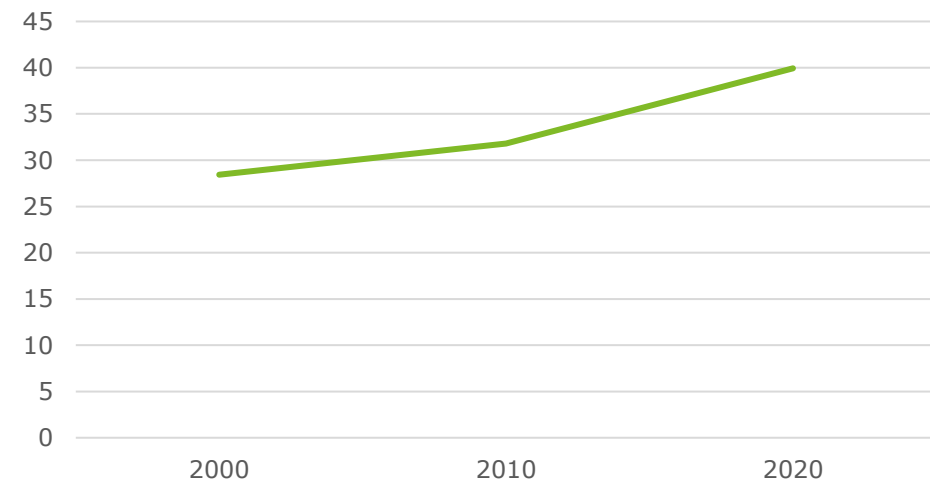
Caractéristiques agricoles de Mornant

- **La Surface Agricole Utile (SAU)** est l'ensemble des terres qui sont dites Agricoles au sens du recensement agricole (RGA). Ce ne sont pas forcément des terres déclarées à la PAC par les exploitants.

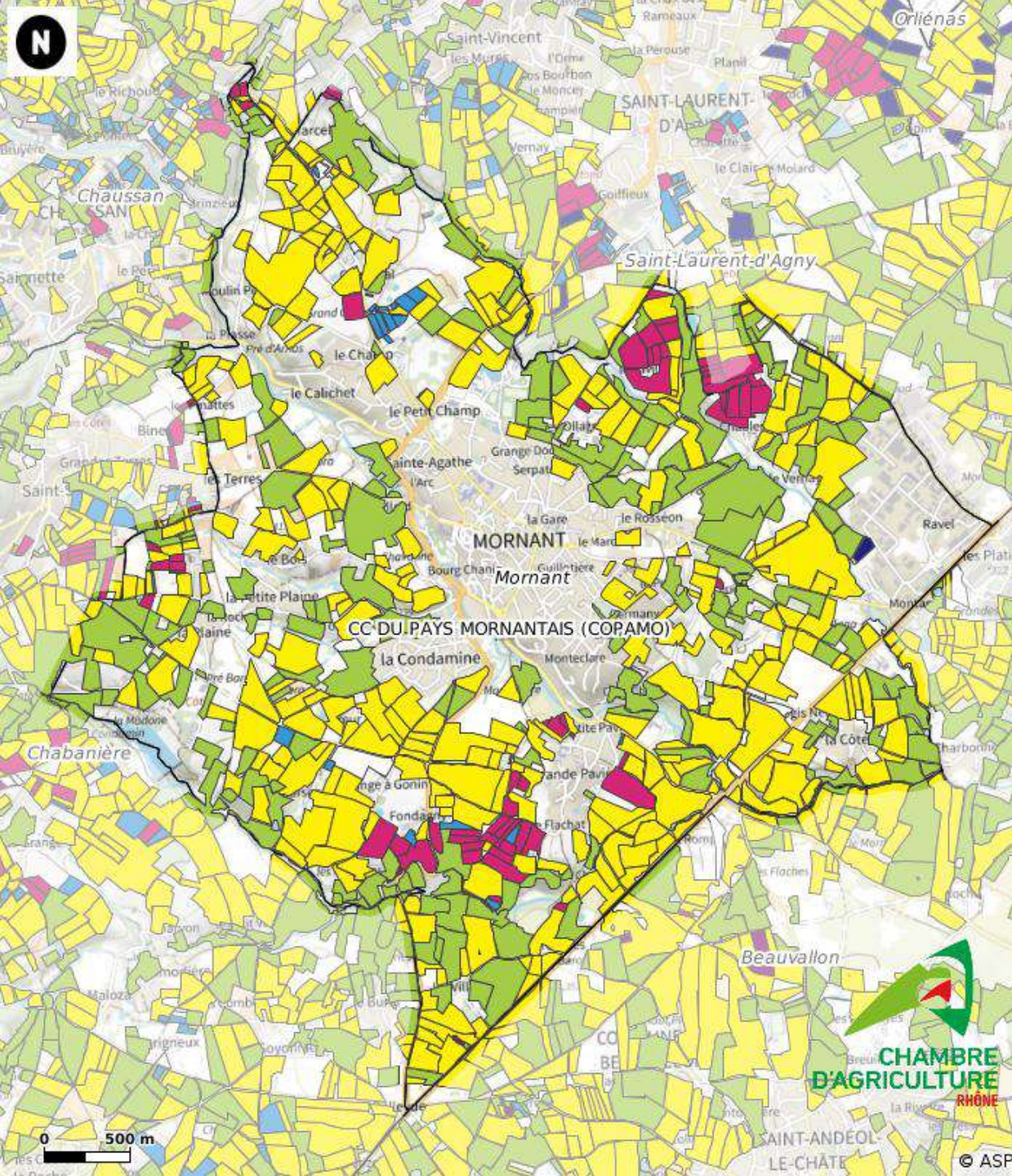
Evolution du nombre d'exploitants et exploitations agricoles depuis 2000
(source : RGA)



Surface moyenne par exploitation (ha)



- Le nombre d'exploitations agricoles n'a cessé de baisser depuis 20 ans, tandis que la surface moyenne des exploitations augmente, ce qui suit les tendances nationales



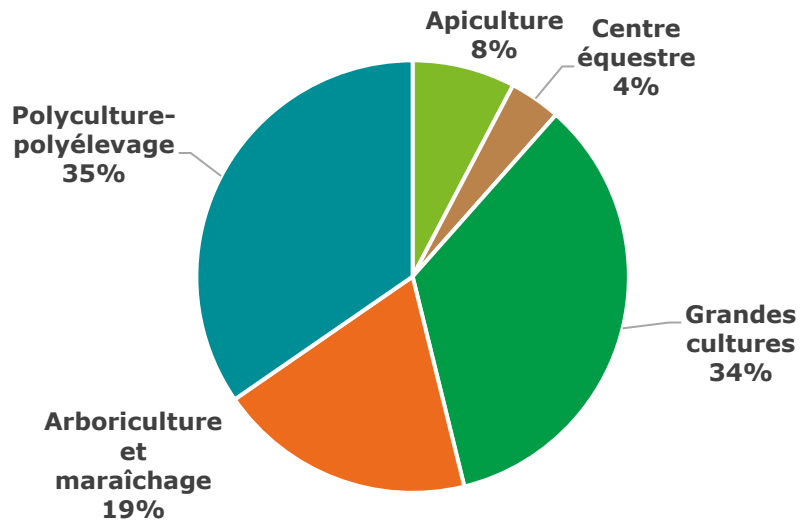
Une agriculture diversifiée

- Des surfaces agricoles qui se répartissent entre zones de **pâturage** (prairies permanentes et prairies temporaires) et **cultures fourragères** (trèfle, luzerne, colza, blé tendre, orge d'hiver, seigle d'hiver...).
- Présence relativement importante de **culture de fruits** (pêche, poire, autres vergers) et fruits rouges.

- Cultures et prairies temporaires
- Prairies permanentes
- Arboriculture
- Maraîchage
- Viticulture

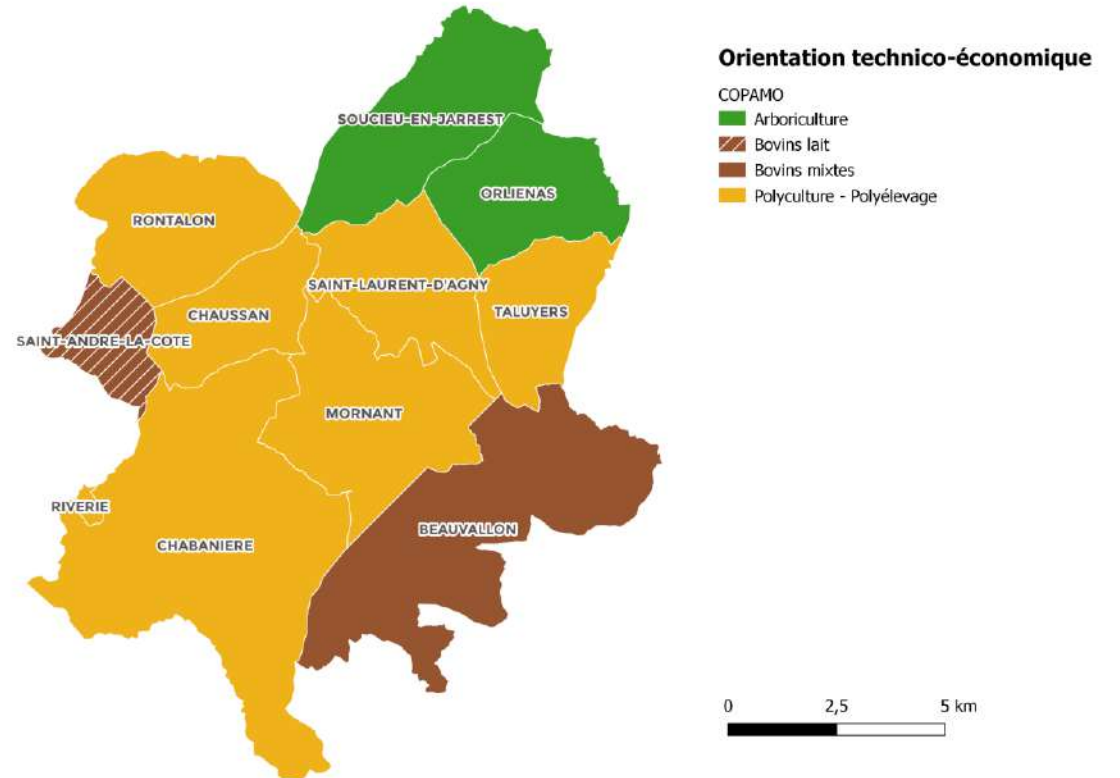
Des productions diversifiées

Types de production à Mornant*



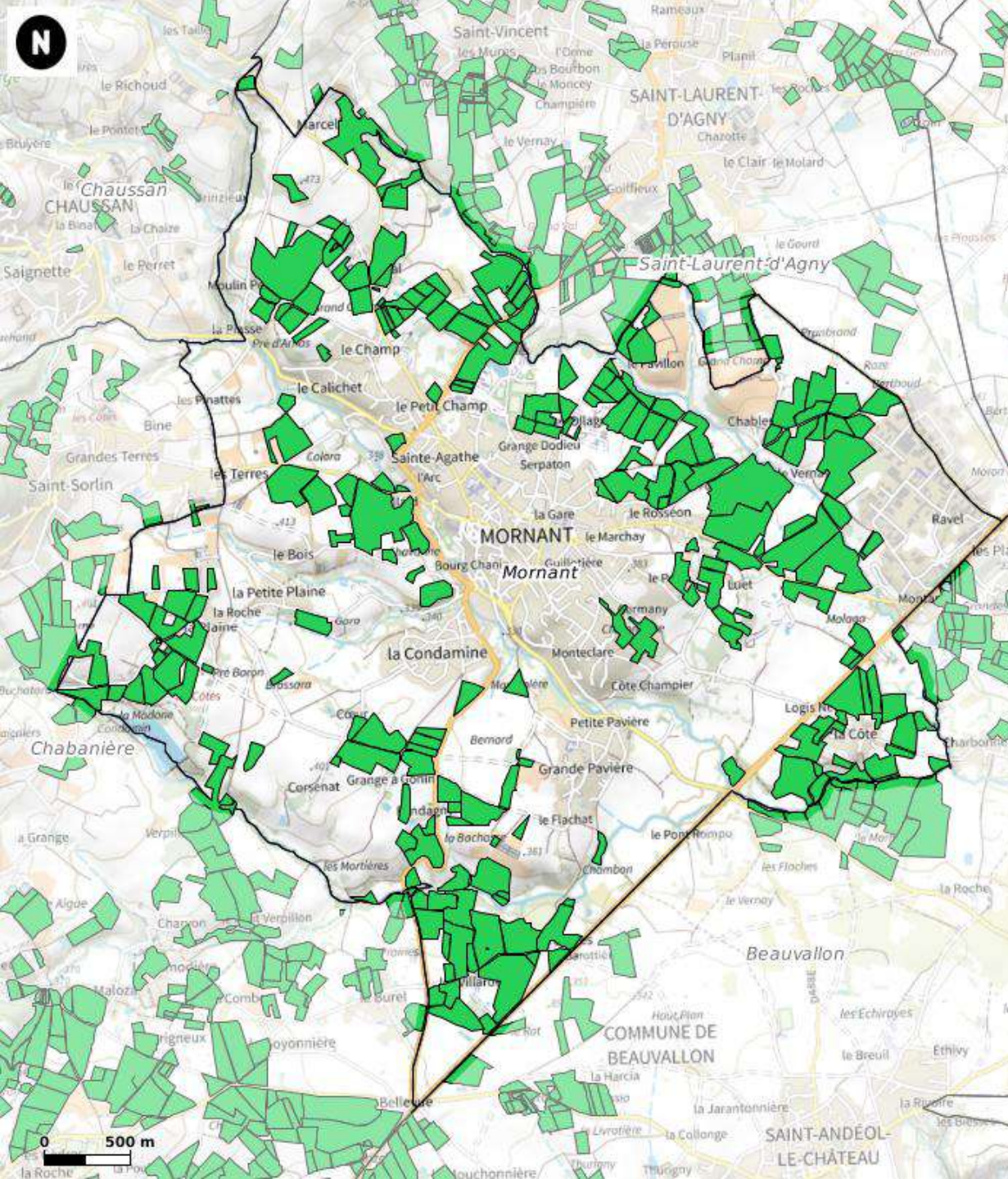
*Calculs à partir des exploitations ayant leur siège basé à Mornant (26 exploitations)
Source : Chambre d'Agriculture

- Elevages : bovin, ovin, caprin, porcin, volaille, escargots
- Arboriculture : fruits à coque, pommes, poires, prunes, petits fruits rouges...



Chambre d'Agriculture du Rhône, source : RGA 2020

- Des types de production se répartissant essentiellement entre **polyculture-polyélevage, grandes cultures, arboriculture et maraîchage**, traduisant des **productions diversifiées** sur le territoire
- Une dominante en **polyculture-polyélevage**



Part de l'agriculture bio

Parcelles en agriculture biologique

Une part d'agriculture bio importante à Mornant :

- 400 Ha en bio, 7,75 Ha en conversion en 2024
- Soit **48% de la SAU** totale de la commune
- Environ **25%** des fermes engagées en bio

A titre de comparaison, dans le Rhône :

- 19 840 Ha sont en bio en 2024
- Soit **14,6 % de la SAU** totale du département
- **17,5 %** des fermes engagées en bio

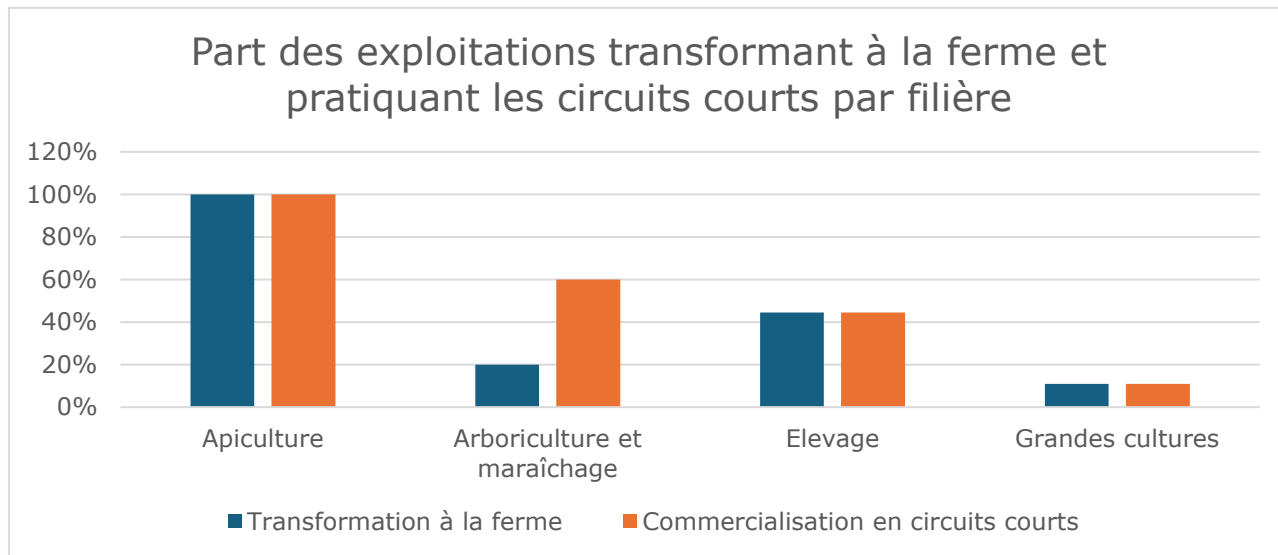
22

Source : Agence bio

- L'agriculture biologique est **fortement représentée en termes de surface** sur le territoire de Mornant.
- L'irrigation a permis la diversification des cultures, mais également la **sécurisation des exploitations** lors de leur passage en agriculture biologique.

Source : Registre parcellaire graphique 2024

Une part de commercialisation en circuit court et de transformation à la ferme dans la moyenne des chiffres régionaux et départementaux



- 100 % des fermes apicoles commercialisent leur miel en circuit court*
- 60 % des fermes arboricoles / maraîchères commercialisent une partie ou la totalité de leurs produits en circuit court, 20% transforment leurs produits à la ferme*
- Un peu plus de 40% des fermes d'élevage transforment et commercialisent en partie ou en totalité leurs produits en circuit court*
- Une exploitation en grandes cultures pratique la transformation / la vente en circuit court (paysan boulanger)

*Calculs à partir des exploitations ayant leur siège basé à Mornant (26 exploitations)

Source : Chambre d'Agriculture

*chiffres issus des données de la chambre d'agriculture à valider auprès des exploitants lors des entretiens

Toutes filières confondues :

- 31% au moins commercialisent leurs produits en **circuit court** (40% dans la région AURA – source : DRAAF)
- 23% au moins **transforment leurs produits à la ferme** (30% dans le Rhône – source : DRAAF)

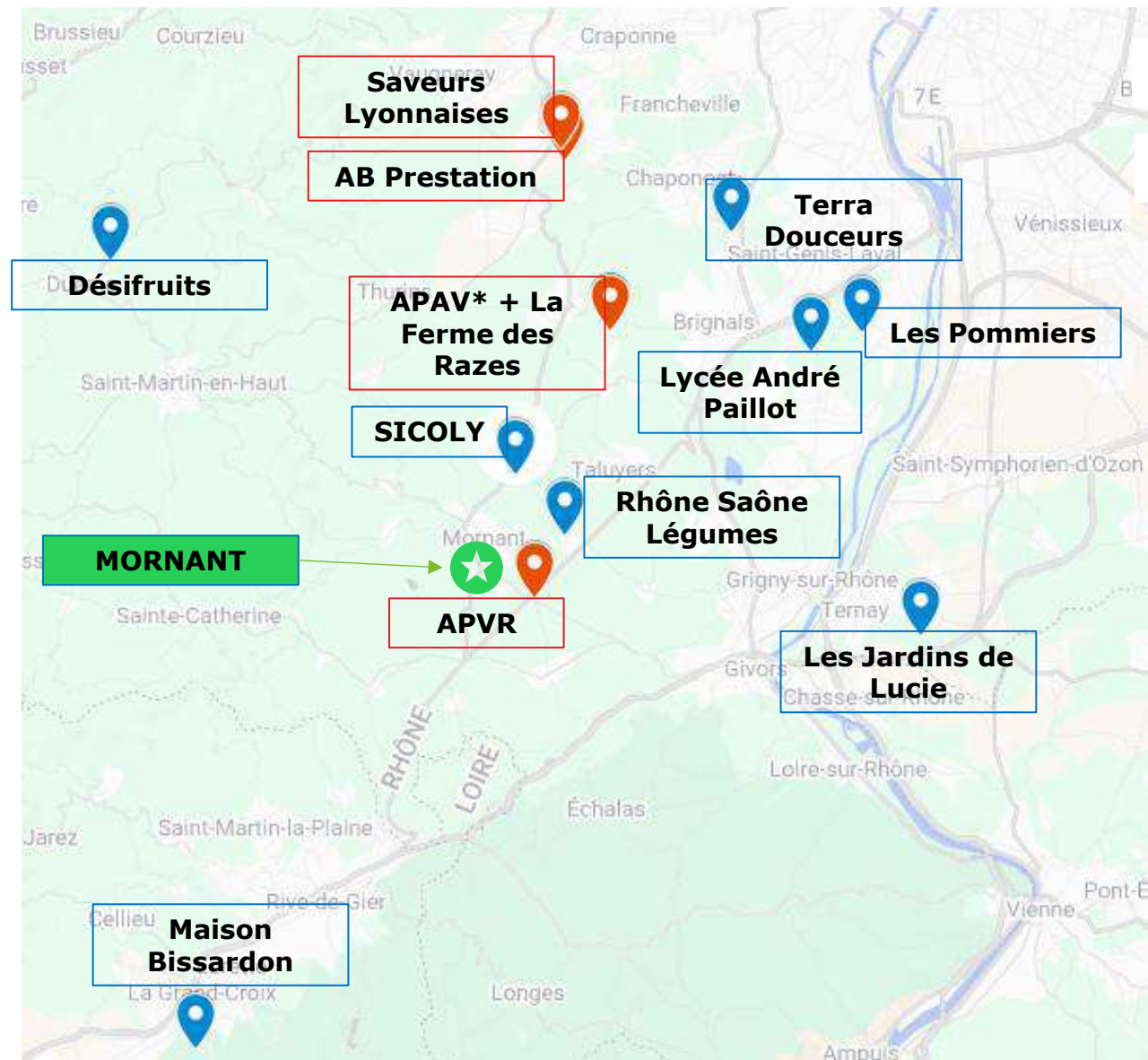
Ces données montrent que les filières arboriculture, maraîchage, élevage et apiculture entretiennent des liens forts avec les consommateurs > le secteur agricole de Mornant est dynamique et intégré au territoire. Ce dynamisme et ces liens sont à préserver car ils participent à la richesse du territoire de Mornant.



Un territoire riche en ateliers de transformation des produits locaux

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU

Berser
Levrault



 Atelier de transformation de fruits et légumes

 Atelier de transformation de viande

- De nombreux ateliers de transformation se trouvent dans la région de Mornant, à moins de 25 km
- Côté fruits et légumes : jus de fruits, compote, sirop, purée, soupe, conserve, biscuits...
- Côté viande : découpe, charcuterie, abattage, terrine, plats cuisinés...
- 1 atelier situé à Mornant même : Rhône Saône Légumes, qui transforme des légumes (mise sous vide de produits crus, mise en conserve, coulis...)
- Projet GRANA

Le territoire de Mornant est particulièrement bien servi en ateliers de transformation de produits locaux, ce qui offre des débouchés pour la production locale et renforce la filière locale agricole

Source : CA69

*Association Paysanne d'Abattage de Volailles

Les exploitations sur Mornant



Selon le RGA* 2020 : **21 exploitations** en activité sur le territoire de Mornant pour 55 ETP

Nombre d'exploitations ayant leur siège basé à Mornant (source : Chambre d'agriculture 69*) en 2025 : **26 exploitations**

**Le RGA prend en considération des critères de surface et activité minimales, tandis que le chiffre de la chambre prend en compte les exploitations dont le siège est situé à Mornant, expliquant la différence de chiffres entre les 2 sources*

Structures des exploitations :

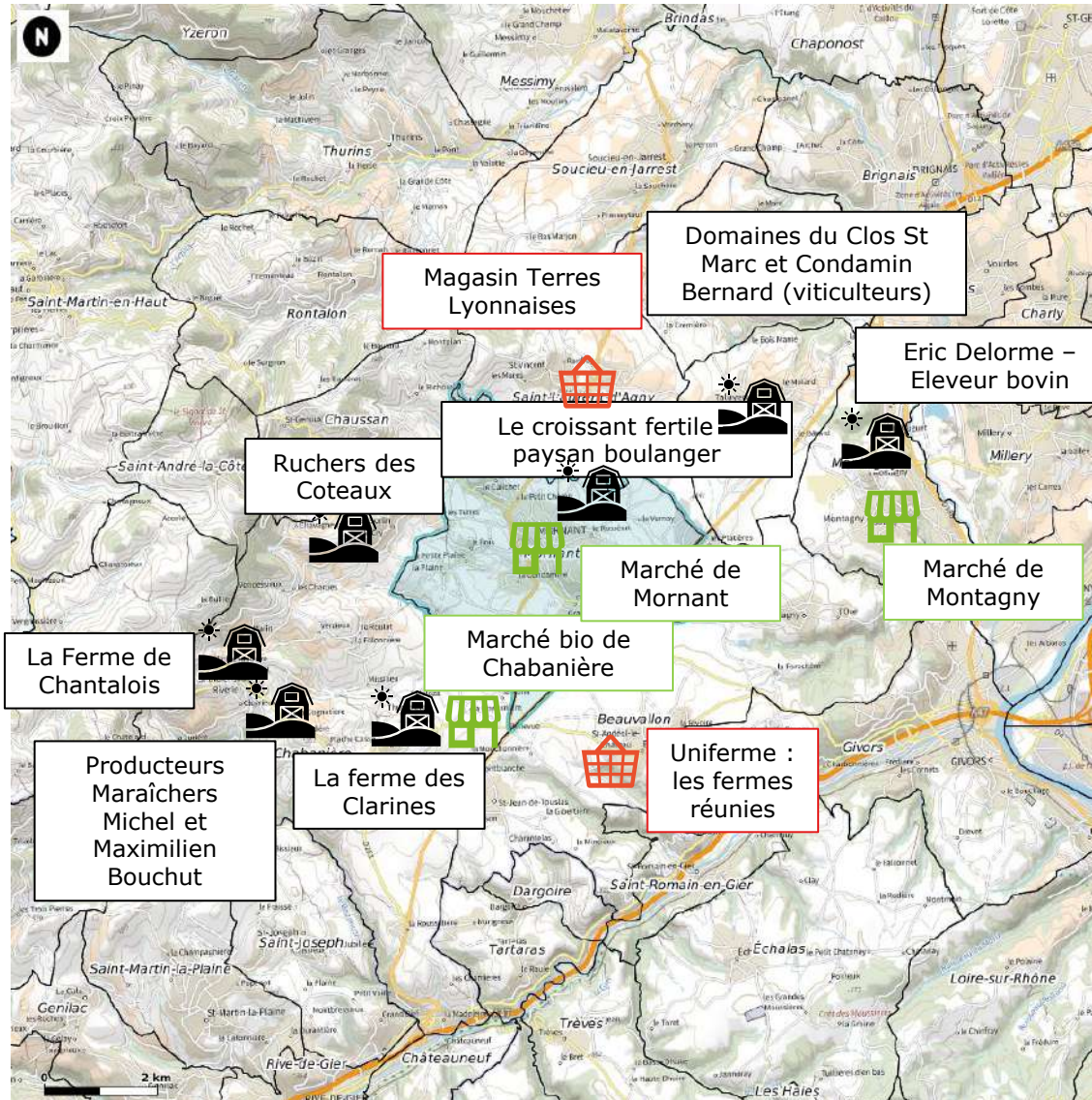
17 exploitants individuels
5 GAEC
2 EARL
1 SARL
1 SAS

Source : CA69



Âge moyen des exploitants : 52 ans (= moyenne nationale)

Les outils de commercialisation des produits locaux



Dans un rayon de 5 km autour du centre de Mornant, nous comptons :

- **3 marchés** 
- **8 points de vente à la ferme** dont 2 viticulteurs, 1 apiculteur, 2 maraîchers, 2 éleveurs bovins, 1 paysan-boulangier 
- **2 magasins de producteurs** 

Source : Mon produit local 69 - <https://www.monproduitlocal69.com/>



Synthèse de l'étape 1 : les grands enjeux du territoire

FORCES

- Une qualité des sols et un climat permettant une diversité de cultures
- Territoire agricole riche, ancré, dynamique, qui entretient des liens avec les consommateurs
- Des productions diversifiées adaptées au territoire (fruits, légumes, pain, yaourts...)
- Une part d'agriculture biologique élevée dans la SAU
- Présence d'un réseau d'irrigation collectif

FAIBLESSES

- Transmission / cession des fermes dans les années à venir
- Pression foncière (ZA des Platières, urbanisation...)
- Proximité entre milieu urbain et milieux agricoles (conflits d'usage)

Matrice SWOT

OPPORTUNITES

- Nombreuses possibilités de valorisation des produits (bassin de commercialisation et de transformation)
- Politiques publiques locales mobilisables (aides financières, accompagnement technique...)
- Proximité entre producteurs et bassin de consommation
- Projets agricoles collectifs (GRANA)

MENACES

- Impact du réchauffement climatique sur les productions agricoles (phénomènes climatiques extrêmes)
- Problématique du logement agricole
- Sur-fréquentation des plateaux agricoles et naturels
- Maladies et ravageurs qui pèsent sur les filières agricoles

Réalisation de l'étape 2

Organisation d'une permanence avec les agriculteurs

- **Co-signature et envoi d'un courrier** invitant les exploitants à une permanence pour partager leurs problématiques et projets et construire la cartographie du parcellaire agricoles

- **Prise de contact avec les exploitants agricoles**
 - Listing / appels / courriers
 - Envoi des questionnaires

- **Rencontre des agriculteurs de la commune**
 - Permanence d'une journée à la Mairie
 - Travail sur carte
 - Temps d'échange sur différentes thématiques (caractéristiques des exploitations, pratiques agricoles et labels, commercialisation, foncier, lien entre agriculteurs et avec les acteurs du territoire, forces et faiblesses du territoire ...)

- **Analyse des données et conclusion**



Restitution de la phase 2 – 27/02/2026

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU



Personnes présentes :

- Ville de Mornant : Marion Jorge – Chargée d’urbanisme et développement durable, Gaël Douard – Adjoint à l'Urbanisme et droit des sols, Nicolas Moulard – Directeur des services techniques et urbanisme
- Chambre d’agriculture : Gabrielle Henrion – Conseillère foncier / urbanisme, Mélanie Collé – Chargée de territoires
- Agriculteurs : Alain Gouttenoire, EARL de la Belline (Caroline Beaurain), la Ferme du Croissant Fertile (Honorine Perino), GAEC du Logis Neuf (Bastien Bertrand)

29

Permanence du 13/01/2026

- 21 exploitations invitées
- 12 présentes lors de la permanence organisée par la CA69 à la Mairie de Mornant

Raison des absences :

- Impossible à contacter (appels sans réponse, numéro inconnu)
- Indisponibilité des exploitants

Exploitants contactés par téléphone :

- VINDRY JEAN-PIERRE
- EARL DU PAVILLON

Sujets abordés lors des rencontres

Caractéristiques de l'exploitation

- Main d'œuvre
- Surfaces agricoles
- Productions
- Modes de commercialisation
- Diversification
- Certifications

Emplacement des bâtiments

- Bâtiments d'élevage
- De stockage
- De transformation
- D'habitation

Transmission

- Anticipée ou non
- Quelles possibilités de transmission
- Quelle échéance

Projets

Appartenance à un ou plusieurs réseau(x) collectif(s)

Autres problématiques (ex. foncier, voisinage...)

Exploitants interrogés par téléphone et lors de la permanence du 13/01/2026

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 03/07/2026

ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU

Besler
Levrault



GAEC du Logis Neuf



Le Croissant Fertile

- CLAVEL JULIEN
- EARL DE LA BELLINE
- EARL DES SAVEURS
- EARL DU BONTEMPS
- EARL DU PAVILLON
- FLACH GREEN ENVIRONNEMENT
- GAEC DES FRUITS ENSOLEILLES
- GAEC DU LOGIS NEUF
- GAEC LA FERME DU MORNANTAIS
- GAEC LE CROISSANT FERTILE
- GOUTTENOIRE ALAIN
- JOLY CHRISTIAN
- LA FERME MIELIFIQUE
- VINDRY JEAN-PIERRE



0 500 1 000 m

Productions principales

- Vaches laitières
- Porcs
- Volailles / Poules pondeuses
- Miel

- Maraîchage
- Céréales
- Arboriculture
- Pain

Constructions agricoles

- Batiments d'élevage
- Distance sanitaire élevage (100 mètres)
- Logements de fonction exploitants
- Moulin et fournil
- Batiments techniques (stockage, transformation...)
- Serres
- Silos
- Fosse à lisier
- Points de vente à la ferme
- Plans d'eau à usage agricole
- Réseau d'irrigation - SMHAR
- Exploitation non rencontrée

Activités équestres - non rencontrées

Projets

- Projet poules pondeuses
- Projet bâtiment de stockage
- Projet_bergerie
- projet_brasserie_ferme_pedagogique

Difficultés rencontrées

- Parcelle en friche
- Carrefour dangereux
- Rue étroite - circulation engins agricoles

*Seules les exploitations agricoles dont le siège est à Mornant ont été recensées



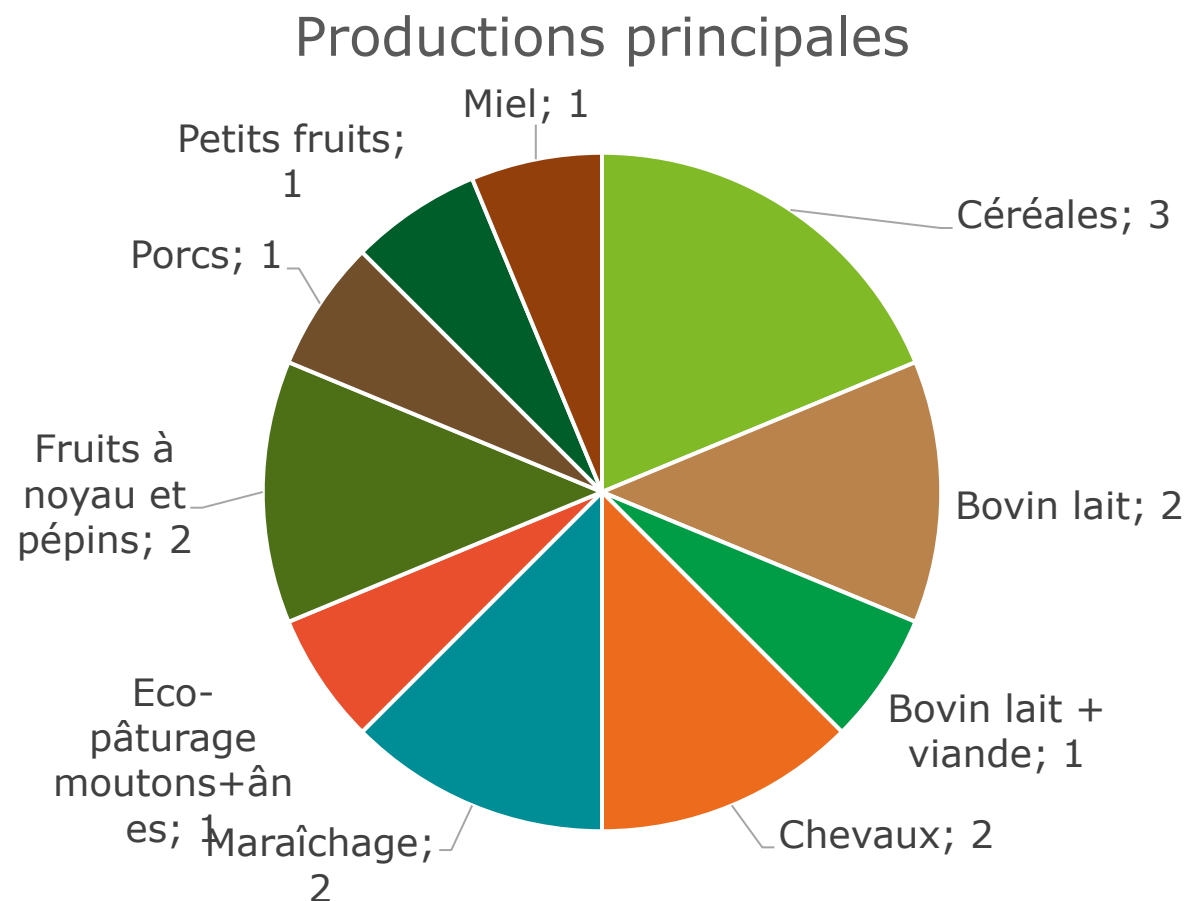
Des productions diversifiées

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 03/07/2026

ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU



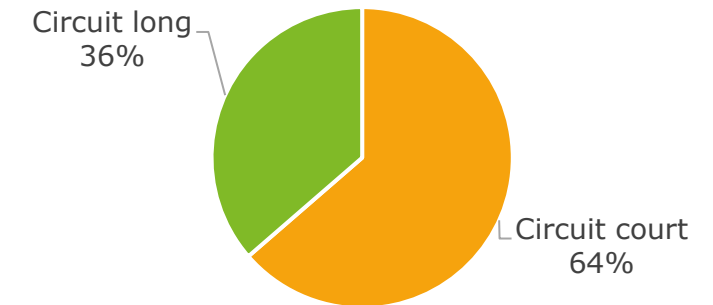
Enjeu n°1 : Commercialisation locale

❖ Constat :

- Une grande partie des exploitants commercialisent en **circuits courts** (CC)
- CC = levier pour **l'autonomie alimentaire** du territoire
- Un modèle qui soutient une agriculture **diversifiée**
- Moteur pour **l'économie locale et l'emploi**
- **Proximité** producteurs-habitants
- Des débouchés multiples pouvant avoir un impact sur la **charge de travail**

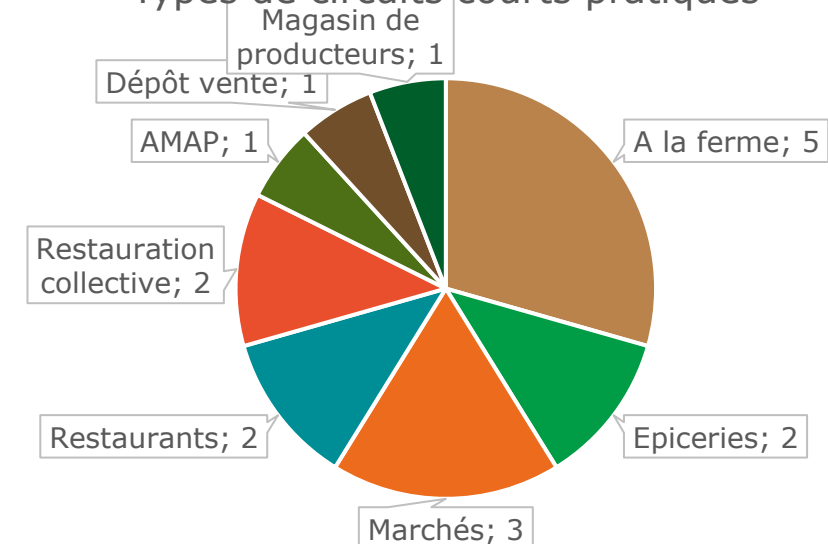
- ❖ **Enjeu** : Créer des conditions favorables au maintien et au développement des circuits courts

Mode de commercialisation : circuit long / circuit court



34

Types de circuits courts pratiqués



Commercialisation locale

❖ Objectifs stratégiques :

- Valoriser les produits locaux
- Faciliter le recrutement de main d'œuvre
- Faciliter l'accès aux points de vente à la ferme

❖ Pistes d'actions :

- Valoriser / communiquer sur les ateliers de transformation existants
- Communiquer sur les produits locaux et leurs lieux de vente
- Prioriser les stands de producteurs locaux sur les marchés
- Communiquer sur les offres d'emplois à la ferme
- Ralentir le trafic au niveau des points de vente, lorsque cela est nécessaire.

A consolider avec les agriculteurs

Questions

- *Qu'est-ce qui vous freine aujourd'hui dans le développement ou le maintien des circuits courts ?*
- *Quels soutiens de la collectivité faciliteraient votre activité ? (ex : communication, locaux, infrastructures, marchés)*

Compte-rendu des échanges avec les agriculteurs présents lors de la restitution :

- Les participants ont exprimé un intérêt marqué pour le développement de circuits courts au sein de la commune.
- L'idée de créer une AMAP locale a été mise en avant, considérée comme une organisation efficace du point de vue du temps de travail : les distributions reposent sur des bénévoles et les paniers sont pré-payés, ce qui sécurise les débouchés et allège la charge administrative. À ce jour, l'AMAP la plus proche se situe à Chaponost, ce qui limite l'accès pour les habitants de Mornant.
- La possibilité pour la commune de mettre à disposition un local ponctuel pour assurer les distributions a également été évoquée. Cette solution permettrait de faciliter la tenue de l'AMAP et d'encourager son implantation durable.
- La mairie pourrait également communiquer sur les exploitations dans le bulletin municipal.

➤ Enjeu n°2 : Sécurisation foncière

❖ Constat :

➤ Une faible maîtrise foncière des exploitants

- Sur 552 ha exploités (sur 839 ha de SAU communale), seulement 16 % des terres appartiennent aux agriculteurs ; la majorité est louée via des baux ruraux (souvent oraux).

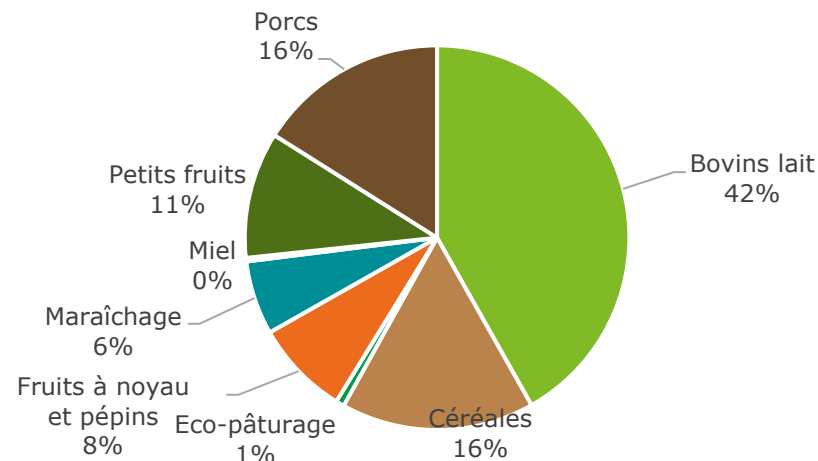
- Entraîne des difficultés pour restructurer et développer les exploitations

➤ Un besoin important de **surfaces supplémentaires**

➤ Risques de **tensions foncières** lors de cessions de terrains

❖ **Enjeu** : Sécurisation foncière des exploitations

Utilisation de la SAU



73% des agriculteurs interrogés déclarent être en recherche de surface pour consolider leur modèle économique

Sécurisation foncière

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU



❖ **Objectifs stratégiques :**

- Préserver les terres agricoles de la pression foncière
- Prévenir les conflits liés au foncier
- Anticiper les risques de morcellement des terres, notamment lors d'une cession d'exploitation

Pistes d'actions :

- Poursuivre la veille des terres qui se libèrent ou se vendent (lien avec la SAFER/COPAMO)
- Encourager la formalisation des baux oraux en baux écrits
- Identifier et mobiliser les friches agricoles du territoire

Questions

- *Quels besoins spécifiques identifiez-vous : regroupement parcellaire, acquisitions, baux plus sécurisés ?*

Compte-rendu des échanges avec les agriculteurs présents :

- Plusieurs agriculteurs ont souligné un problème de circulation de l'information lors des mises en vente de terrains agricoles. Actuellement, la SAFER consulte la mairie, et non directement les exploitants, ce qui peut retarder ou empêcher leur mobilisation. Il a été jugé nécessaire de renforcer les liens entre la SAFER et les agriculteurs de la commune.
- Pour améliorer la diffusion des informations, il a été convenu que les agriculteurs transmettent leur adresse mail à la mairie, afin d'être informés rapidement des opportunités foncières détectées par la SAFER.
- Un point particulier a été évoqué : la ville a récemment préempté une parcelle d'environ 1 hectare. Une agricultrice a proposé que la commune se rapproche de Terre de Liens, afin d'étudier la possibilité pour l'association de se porter acquéreur et d'installer un porteur de projet.
- Par ailleurs, il a été rappelé qu'il n'existe pas de commission agricole communale à Mornant, ce qui complique le suivi des enjeux locaux. La seule instance existante se situe à l'échelle de la COPAMO, jugée trop large pour traiter les dossiers de manière fine.

➤ **Enjeu n°3 : Renouvellement des générations**

❖ **Constat :**

- Age moyen relativement élevé
- Peu de projets de transmission immédiate
- 4 exploitants envisagent de céder (retraite, réduction d'activité)*
- Départs à la retraite à anticiper dans les prochaines années
- Risques de cessations brutales si pas d'anticipation

Age moyen des
exploitants : 49,5 ans

- ## ❖ **Enjeu :**
- Anticiper et sécuriser la transmission des exploitations agricoles afin d'assurer la continuité de l'activité agricole et le renouvellement des générations sur le territoire.

Pour l'ensemble des
agriculteurs interrogés, la
question de la
transmission de ne pose
pas encore

Renouvellement des générations

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU



❖ Objectifs stratégiques :

- Anticiper les transmissions
- Favoriser l'émergence de repreneurs

Pistes d'actions :

- Informer les exploitants sur les dispositifs existants (RDI, accompagnements Chambre d'agriculture), aujourd'hui encore méconnus par certains cédants
- Identifier, en lien avec les exploitants concernés, les blocages techniques ou fonciers (accès aux bâtiments, voisinage) afin d'orienter les agriculteurs vers les bons interlocuteurs
- Mettre en relation les porteurs de projets candidats à la reprise avec les futurs cédants
- Mise en place d'un **tutorat** auprès des jeunes installés pour pérennisation de leur installation

Questions

- *Quels sont les principaux freins à la transmission aujourd'hui (foncier, logement, repreneurs manquants...)?*
- *Quelles actions la collectivité pourrait engager pour faciliter l'arrivée ou l'installation de jeunes ?*

Compte-rendu des échanges avec les agriculteurs présents :

La question du manque de logements disponibles pour les agriculteurs, notamment pour les porteurs de projet en phase d'installation ou les jeunes exploitants, a été identifiée comme un frein majeur à la transmission et au renouvellement des générations.

Enjeu n°4 : Conflits d'usage

❖ Constat :

- **Des intrusions et vols récurrents** (promeneurs dans les parcelles, vols de fruits et matériel)
- Problèmes de **circulation et d'accessibilité** (bouchons et accès dangereux)
- **Impact direct sur l'activité économique**

❖ **Enjeu** : Améliorer les conditions d'exercice des exploitant.es

50% des agriculteurs interrogés déclarent connaître des conflits d'usage :

- circulation routière,
- vols,
- piétinement des parcelles



Conflits d'usage

❖ Objectifs stratégiques :

- Sécuriser les exploitations agricoles face aux intrusions et vols
- Améliorer les conditions de circulation et d'accès aux fermes, en particulier aux points de vente à la ferme
- Réduire les conflits d'usage entre usages agricoles et usages de loisirs

Pistes d'actions :

- Informer le public sur le respect des parcelles agricoles (signalétique, rappel des règles d'accès, communication)
- Améliorer la sécurité routière et les accès agricoles : étude et mise en place d'aménagements ciblés (ralentissement du trafic, feu de présence, amélioration des sorties dangereuses), notamment à proximité des points de vente à la ferme

Questions

- *Quel est l'impact concret de ces situations sur votre travail? (perte de temps, coûts, stress, modification des pratiques)*
- *Quelles mesures avez-vous déjà mises en place pour faire face à ces situations? (sécurisation, signalisation, organisation interne...)*
- *Quel rôle la collectivité pourrait-elle jouer pour limiter ces situations ?(ex. clôtures, communication, médiation, aménagements)*

Compte-rendu des échanges avec les agriculteurs présents :

- Les agriculteurs ont exprimé des difficultés récurrentes liées à la cohabitation avec les autres usagers du territoire : intrusions dans les parcelles, méconnaissance des cultures, passages non autorisés, etc.
- Pour y répondre, plusieurs pistes ont été avancées :
 - installation de panneaux pédagogiques pour expliquer les pratiques agricoles et rappeler les bonnes conduites
 - déploiement de signalétiques visant à avertir et sensibiliser le grand public sur les enjeux de respect des parcelles cultivées.

Autres sujets abordés lors de la restitution

- Il a été évoqué le besoin d'une **commission agricole** à l'échelle communale pour faire le lien avec les exploitants, même une fois par an. Elle permettrait de structurer les échanges avec les exploitants et d'anticiper les problématiques locales.

En résumé

Soutenir les circuits courts :

- Renforce l'attractivité de la commune,
- Encourage une alimentation locale de qualité

Sécuriser le foncier :

- Pérennise les exploitations

Anticiper le renouvellement des générations :

- Maintient le tissu économique agricole,
- Permet la préservation d'une agriculture diversifiée

Améliorer les conditions d'exercice des agriculteurs :

- Contribue à réduire les conflits d'usage

Contacts

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 069-216901413-20260629-D89_26C-AU



Julien MOUREAU

Chargé des territoires de l'Ouest Lyonnais

Port : 07 84 10 48 97

Mail : julien.moureau@rhone.chambagri.fr

Mélanie COLLE

Chargée de territoires

Port: 06 32 17 02 19

Mail : melanie.colle@rhone.chambagri.fr

48

Gabrielle HENRION

Conseillère foncier / urbanisme

Port: 06 84 09 33 63

Mail : gabrielle.henrion@rhone.chambagri.fr